

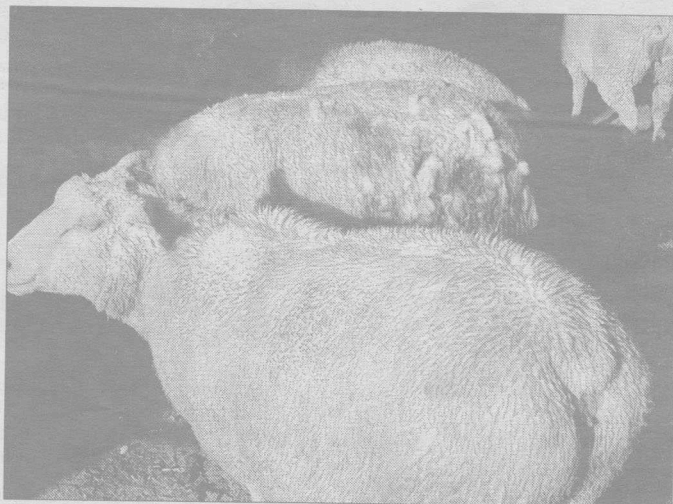
Protection. En France, le loup est une espèce doublement protégée : d'une part par la convention de Berne, signée en 1979. D'autre part par la directive « Habitat-faune-flore », depuis 1992.

En décembre 2013, un loup aurait attaqué un troupeau de brebis dans l'Auxois, faisant une vingtaine de victimes. Une première en Côte-d'Or depuis plusieurs décennies.

L'information n'a été confirmée que récemment par les autorités, mais l'attaque présumée a eu lieu il y a plusieurs mois déjà. « C'était le soir de Noël. On n'est pas prêt de l'oublier », confie l'éleveur, dont le troupeau a été littéralement ravagé par l'attaque. Un homme aujourd'hui encore très marqué et qui souhaite absolument conserver l'anonymat. C'est pourquoi nous tirons son nom, mais aussi celui de la commune sur laquelle se situe l'exploitation, dans le canton de Venarey-Les Laumes.

« Les histoires de loup, c'est sympa, ça fait vendre des journaux. Mais de notre côté, nous ne voulons absolument aucune publicité sur le sujet », poursuit l'agriculteur. « Ce jour-là, nous avons découvert l'ampleur des dégâts au petit matin. Entre les brebis tuées sur le coup et celles qu'il a fallu euthanasier dans la foulée, nous avons perdu une vingtaine de bêtes au total, sur un troupeau d'environ 400 têtes. Mais il y a d'autres dégâts à gérer derrière. Le traumatisme généré par l'attaque fait que de nombreuses brebis ont avorté ces derniers mois. Quant à nous, nous sommes constamment sur le qui-vive, on surveille le troupeau en permanence et nous rentrons les animaux plus tôt. C'est très dur à vivre. Même si nous ne sommes pas nombreux à élever des ovins dans la région, la présence du loup provoque toujours un stress considérable pour les professionnels. »

Un message que la préfecture semble avoir compris, d'où son extrême discrétion sur les faits depuis six mois. Reste que si l'enquête de l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage) a conclu à une attaque de loup « très probable », la bête n'était plus apparue officiellement en Côte-



Cette photo, prise récemment en Côte-d'Or, montre les dégâts considérables que peuvent occasionner les morsures de bêtes sauvages sur les brebis. Photo archives LBP

« Entre les brebis tuées sur le coup et celles qu'il a fallu euthanasier, nous avons perdu une vingtaine de bêtes au total. »

L'éleveur victime de l'attaque

d'Or depuis si longtemps que sa présence relève de l'événement. « Cela fait 36 ans que je travaille ici et jamais je n'avais entendu parler d'une telle attaque, ni d'une signalisation de présence d'un loup dans le département », confie Marc Voinson, directeur de l'ONCFS en Côte-d'Or.

Une attaque de chien exclue

« Concernant cette affaire, les experts ont conclu à une « attaque de loup non exclue ». Cela veut dire qu'il y a de très fortes probabilités que l'attaque ait été proférée par un loup, sans que nous en ayons la preuve irréfutable. Cette détermination permettra tout de même à l'éleveur de toucher les indemnités dont il peut bénéficier pour ce type de faits. »

Si les chiens errants sont souvent les premiers suspects lorsqu'il s'agit de trouver un substitut au loup, cela semble totalement exclu pour ce cas précis. Idem pour le lynx, dont la présence a elle aussi été régulièrement signalée dans l'est

de la France ces dernières années. « Les traces de morsures montrent qu'il ne pouvait pas s'agir d'un chien », enchaîne Marc Voinson. « La seule chose qu'il manque pour être sûr à 100 % qu'il s'agissait bien d'un loup, c'est une trace ADN, comme un poil par exemple. Parfois, il peut aussi s'agir d'un animal sauvage relâché par un propriétaire privé, ou évadé d'un zoo. Mais là aussi, ça ne semble pas être le cas. Ce qui est certain, c'est que des loups ont déjà été observés partout autour de nous : dans l'Yonne, dans le Jura, en Haute-Marne... Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'ils passent par la Côte-d'Or, sachant qu'ils sont capables de faire des dizaines de kilomètres en une nuit pour trouver de la nourriture. Et pas forcément en meute. »

En Côte-d'Or, le seul lieu où le loup peut être observé avec certitude se situe à quelques kilomètres à peine de la scène du « crime ». Au parc de l'Auxois précisément. « Nous disposons de quatre loups du Canada. Deux mâles et deux femelles. Mais je peux vous assurer qu'ils n'ont jamais quitté leur enclos », affirme une employée du site, qui précise que les loups du Canada n'ont rien à voir avec ceux qui (re)peuplent l'Europe occidentale ces derniers temps. « Ceux que nous hébergeons sont plus massifs et leur pelage est plus foncé. Ce n'est pas du tout la même espèce », insiste-t-elle.

CONTEXTE

Fin décembre 2013, au cœur de l'Auxois, un élevage de brebis est victime d'une violente attaque de la part d'un animal sauvage. En une seule nuit, une vingtaine d'animaux perdent la vie et l'enquête diligentée par l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage) conclut à une « attaque de loup non exclue ». Il ne s'agit ni d'un chien errant, ni d'un lynx. Et la taille des morsures ne laisse guère planer le doute. Seule une trace ADN manque pour certifier à 100 % qu'il s'agissait bien d'un loup. Il s'agirait en tout cas d'une première – officielle – depuis au moins quarante ans dans le département. Et depuis six mois, aucun autre signalement n'est revenu aux oreilles des autorités.

Jusqu'à hier, dans la commune concernée, tout le monde semblait en tout cas ignorer les faits. « Je n'en ai jamais entendu parler », confirme l'une des rares résidentes croisées dans les rues du village hier midi. « Je ne sais pas s'il faut s'inquiéter ou non, mais c'est toujours bon à savoir, d'autant que je laisse souvent mes petits-enfants jouer dans la rue. »

« Le loup a peur de l'homme »

C'est justement pour préserver la population de tout mouvement de panique que l'ONCFS insiste sur le caractère isolé d'un tel phénomène en Côte-d'Or. « Aujourd'hui, on ne peut pas affirmer que le loup s'est de nouveau installé en Côte-d'Or. Nous n'en avons pas la preuve et aucune meute n'a été observée », conclut Marc Voinson. « On peut simplement supposer qu'il y a bien des loups solitaires de passage dans le département, dans des zones très reculées car le loup a peur de l'homme. Concernant cette affaire, il s'agit d'une ferme isolée et le terrain s'y prêtait particulièrement. »